

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE1205 Fondements disciplinaires et didactiques du français langue étrangère, français langue d'apprentissage 1.1			
Ancien Code	PERE1B25FLE1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEEB1250		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie LEROY (nathalie.leroy@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) HELHa Loverval Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est conduit à un certain nombre de prises de conscience qui permettent de comprendre les origines et les enjeux de l'enseignement du FLE/FLA, dans toute sa complexité, ainsi qu'à une connaissance générale de la situation du FLE/FLA en Belgique francophone.

L'étudiant est également amené à développer une série de compétences fondamentales en FLE/FLA.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

1. d'identifier, de définir et d'expliquer les concepts clés du FLE/FLA ;
2. d'identifier et de définir les différents acteurs du FLE/FLA ;

3. d'identifier et de définir les différentes méthodologies du FLE/FLA ;
4. de décrire les cadres et prescrits légaux et les mettre en lien avec des pratiques FLE/FLA.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE1B25FLE1A Fondements disciplinaires et didactiques du français langue étrangère, 75 h / 5 C
français langue d'apprentissage 1.1

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE1B25FLE1A Fondements disciplinaires et didactiques du français langue étrangère, 50
français langue d'apprentissage 1.1

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques du français langue étrangère, français langue d'apprentissage 1.1			
Ancien Code	22_PERE1B25FLE1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEEB1251		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e est conduit.e à un certain nombre de prises de conscience qui permettent de comprendre les origines et les enjeux de l'enseignement du FLE/FLA, dans toute sa complexité, ainsi qu'à une connaissance générale de la situation du FLE/FLA en Belgique francophone.

L'étudiant.e est également amené.e à développer une série de compétences fondamentales en FLE/FLA.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable:

1. d'identifier, de définir et d'expliquer les concepts clés du FLE/FLA ;
2. d'identifier et de définir les différents acteurs du FLE/FLA ;
3. d'identifier et de définir les différentes méthodologies du FLE/FLA ;
4. de décrire les cadres et prescrits légaux et les mettre en lien avec des pratiques FLE/FLA.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les contextes de l'enseignement du FLE
2. Les acteurs de l'enseignement du FLE
3. Quelques définitions et concepts clés liés à l'enseignement du FLE
4. Quelques réflexions sur la langue et sur l'enseignement d'une langue étrangère
5. Méthodologies du FLES et orientations actuelles

Démarches d'apprentissage

Cette UE s'inscrit dans une approche combinant plusieurs stratégies pédagogiques telles que :

- Travaux individuels ou de groupe ;
- Exposés de l'enseignante;
- Recherche personnelle ;
- Discussions réflexives ;
- Temps de structuration ;
- Activités en extérieur ;

- Lecture et visionnage de documents.

Pour les heures 11-12-13-14-15 de chaque crédit : travail en autonomie, travaux individuels ou en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long de l'année, des conseils sont donnés aux étudiant.e.s, qui sont encouragé.e.s à poser des questions sur les éléments non compris.

Sources et références

Cuq & Gruca, Defays, Laurens, Lucchini, Maravelaki, Puren, Silva, Wauters...

Référentiels: CECR (Conseil de l'Europe), Référentiel de l'Alliance française pour le cadre européen, Inventaire des contenus clés des niveaux du CECRL (CIEP), Référentiel des compétences (Lire et Ecrire)

FUN MOOC "Moi, prof de FLE" Université de Liège

Site du SeGEC

...

Revue: Le français dans le monde, Le Langage et l'Homme

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).